



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

Compte-rendu de la réunion du 3 mai 2010 de la commission départementale  
de financement de l'économie

Sous la présidence de Pascal MAILHOS, préfet du Finistère,

- M. Jean-Pierre CONDEMINE, sous-préfet de Brest
- M. Jean-Yves CHIARO, sous-préfet de Morlaix
- M. Gilles MONNERIE, trésorier-payeur général
- M. Dominique TROJANI, Banque de France
- M. Jean Paul BERTHO, directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
- M. Pierre BODART, direction des services fiscaux
- M. Hervé THOMAS, délégué à la mer et au littoral, Direction Départementale des territoires et de la mer
- M. François BONNET, Directeur-adjoint de la Direction Départementale des territoires et de la mer
- M. Christian JARDIN, Directeur départemental de la protection des populations
- M. Bernard COULIOU, Pôle emploi
- M. Jean René JONCOUR, président de l'association des maires du Finistère
- M. Yannick LE MOIGNE, chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère
- M. François SCHALLER, CCI de Quimper Cornouaille
- M. Pierre MERCIER, CCI de Morlaix
- M. Jean Hervé LACROIX, CCI de Brest
- M. André SERGENT, chambre d'agriculture
- M. Marc DEVAUX, Caisse d'épargne
- M. Patrick DUFOUR, Crédit Maritime
- M. Jacques BOUIN, Crédit Agricole
- M. Philippe LE FLEM, Banque Populaire Atlantique
- M. Yves CHATALEN, UPA –CAPEB
- M. Mehmet YILMAZ, UPA –CAPEB
- M. Gérard PAGER, FRTP
- M. Florent LE RAY, Chambre des notaires
- M. Lionel THOMASSIN, URSSAF Finistère
- Mme Nadine SANCHEZ, trésorerie générale
- M Erwan GONET, trésorerie générale
- Mme Isabelle GUICHARD, sous-préfecture de Châteaulin
- M. Gilbert MAGUER, direction de l'animation des politiques publiques – préfecture
- Mme Annie KERHASCOËT, direction de l'animation des politiques publiques – préfecture

Excusés

- M Jacques WITKOWSKI, secrétaire général
- M. Jacques GARAU, commissaire à la réindustrialisation

- Mme Christine MILPIED, Directrice de l'animation des politiques publiques
- M. Marc LE BARS, Crédit Mutuel de Bretagne
- M. Ronan PICARD, président du Tribunal de commerce de Brest
- M. Yann du FRETAY, Union des Entreprises du Finistère
- M. Joseph LANNUZEL, Mutualité Sociale Agricole
- M. Yvon ROPARS, OSEO Bretagne, délégation Finistère
- M. Jean-Christophe MERKLER, Banque postale Ouest
- M. Pierre PEREZ, BNP-PARIBAS
- M. Dominique BRUNEL, Conseil Général du Finistère
- M. Erwan LE GOFF, ordre des experts comptables
- M. Lucien TRAON, président de la CGPME du Finistère
- Mme Claudine DYE, présidente de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie
- M. Vincent GORIOUX, Union des Entreprises du Finistère
- M. Emmanuel LE LOUP, Fédération Française du Bâtiment
- M. Patrick DIEUMEGARD, président du Tribunal de commerce de Quimper

### **1) point sur les entreprises**

**M. Gilles MONNERIE, trésorier-payeur général**, indique que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, 45 entreprises ont contacté ses services pour solliciter essentiellement des échéanciers. La CCSF (commission des chefs des services financiers) a ainsi examiné 36 dossiers et accordé 21 plans de règlement pour une dette fiscale et sociale cumulée d'un montant de 1 M€. A la même période en 2009, 23 plans étaient accordés pour une dette cumulée de 2,5 M€.

Il précise qu'il n'y a donc pas globalement de baisse des dossiers et que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 les entreprises en difficulté ont des effectifs plus importants qu'en 2009.

De plus, celles qui avaient bénéficié de plans en 2009 sollicitent de nouveau la CCSF.

Il constate une augmentation des demandes d'abandons de créances liée à un assouplissement de la réglementation. Une dizaine de dossiers sont en cours de traitement ce qui est significatif.

Il fait part de sa perplexité face à la situation actuelle.

**M. Pierre BODART, direction des services fiscaux**, commente les chiffres sur les 3 premiers de l'année au 31/03/2010 en comparaison avec ceux de 2009 au 31/03/2009.

Le montant du chiffre d'affaires recule globalement de 1% et pour les entreprises finistéennes il augmente de 1,6%.

Les entreprises relevant de la DGE (Direction des Grandes Entreprises) subissent un léger repli.

Les mêmes tendances sont observées sur les chiffres des douze derniers mois glissants : léger progrès pour les PME et recul d'environ 5% pour les grandes entreprises.

Même constat pour les investissements des entreprises : recul pour les PME depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 en comparaison avec le 1<sup>er</sup> trimestre 2009 : -16 %.

(Les chiffres des entreprises relevant de la DGE ne sont pas significatifs puisqu'il y a peu d'entités.)

Sur 12 mois, il y a un recul de 8 % ce qui démontre la frilosité des entreprises.

Le montant de la TVA payée reste stable à moins d'un point près.

En comparaison sur les périodes avril 2008/2009 et avril 2009/2010, l'impôt sur les sociétés recouvré baisse de 16%.

La taxe sur les transactions immobilières subit sur 12 mois glissants un recul de 18%. Ce chiffre cache un rebond suite à une baisse sensible, puisque au 30 juin 2009 une baisse de 56 % était constatée. La courbe forme un sourire avec une douce remontée.

Il partage sa perplexité avec M. MONNERIE.

**M. Gilles MONNERIE, trésorier-payeur général**, ajoute que s'agissant des ressources départementales, le conseil général subit une perte de 25 M€ sur un exercice (sur 80 M€).

S'agissant du secteur du bâtiment, les chiffres disponibles sur le site des statistiques fiscales, ne montraient pas de chute sur les 6 premiers mois de l'année 2009 alors qu'aujourd'hui il y a une baisse de l'ordre de 8 à 10 %.

Le secteur de l'agroalimentaire se porte bien.

**M. Dominique TROJANI, Banque de France**, indique que les TPE saisissent moins le médiateur du crédit pour des problèmes de trésorerie car les banques traitent les dossiers en amont. Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, cela correspond à 40M€ d'encours en médiation.

Il présente ensuite les chiffres de la médiation et du surendettement en faisant remarquer que les chiffres restent stables alors que le nombre de dossiers augmente dans les départements voisins.

#### **40 millions d'euros d'encours de crédit traités en médiation**

- 328 entreprises ont saisi la Médiation départementale du crédit ;
- 288 dossiers ont été acceptés et pris en charge en médiation ;
- 88% des dossiers déposés ont été acceptés en médiation ;
- 220 dossiers sont désormais instruits et clôturés en médiation ;
- 66% des dossiers ressortent en médiation réussie.

**Le dispositif de médiation depuis son lancement en novembre 2008 a donc contribué dans le département, en lien avec les services de l'État, à :**

- Conforter 141 sociétés dans leur activité ;
- Débloquer 20 M€ de crédit (hors écrasement des dettes) ;
- Préserver 1798 emplois.

#### **Nature des difficultés**

- Les difficultés de financement touchant principalement les lignes de découvert et les besoins de crédit à court terme constituent la principale cause de saisine du médiateur (74%)
- Les banques constituent les principaux acteurs concernés (98% des dossiers traités en médiation)
- 3 dossiers concernent exclusivement les sociétés d'assurance crédit ou d'affacturage.

#### **Typologie des entreprises concernées :**

96% des entreprises en médiation sont des TPE ou des PME de moins de 50 salariés

Par secteurs d'activité :

- 41 % Services
- 21 % Commerce
- 15 % Industrie
- 13 % BTP
- 10 % Agricole

#### **Niveau moyen des encours de crédit traités en médiation :**

- les montants des encours de crédit traités en médiation sont inférieurs à 50.000€ dans 59% des cas ;
- Dans 25% des cas, ils sont compris entre 50.000 et 150.000€ ;
- Dans 4% des cas supérieurs à 500.000€.

M. François SCHALLER, CCI de Quimper Cornouaille fait observer que la CCI n'est pas sollicitée fortement par les entreprises pour son rôle de tiers de confiance. Le TPG confirme qu'un très gros travail est fait en amont par les banques.

## **2) Le surendettement**

629 dossiers reçus sur le premier trimestre 2010 contre 644 sur le premier trimestre 2009, soit un recul de 2,3%

Sud Finistère : 236 dossiers reçus sur le premier trimestre 2010, contre 290 sur le premier trimestre 2009 (-18,6%)

Nord Finistère : 393 dossiers reçus sur le premier trimestre 2010, contre 354 sur le premier trimestre 2009 (+11%)

L'évolution (hausse des dépôts de dossiers dans le nord Finistère, recul dans le sud Finistère) est inverse de celle généralement observée en 2009.

### **3) Point sur l'emploi**

**M. Jean Paul BERTHO, directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle** commente les chiffres de l'emploi.

A la fin du mois de mars 2010, le Finistère comptait en données brutes 32420 demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pole Emploi (demandeurs d'emploi, sans emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Ce chiffre représente une évolution de -1,4% sur un mois et de 12,2% sur un an

Ces évolutions sont respectivement :

Pour la Bretagne de -0,9% sur un mois et de 10,2% sur un an

Pour la France de -0% sur un mois et de 13,5% sur un an

Si l'on prend en compte les catégories A + B + C ( y compris demandeurs d'emplois ayant exercé une activité réduite) le Finistère comptait en données brutes 53222 inscrits et les évolutions sont respectivement de :

Pour le Finistère -0,5% sur un mois et +14,7% sur un an

Pour la Bretagne 0% sur un mois et +13,5% sur un an

Pour la France - 0,5% sur un mois et +12,3% sur un an

En données brutes, le Finistère reste donc sur une tendance légèrement plus favorable que la moyenne régionale

En données corrigées des variations saisonnières (CVS) les chiffres finistériens sont également plus favorables :

Pour la catégorie A la variation est

Pour le Finistère -1,4% sur un mois

Pour la Bretagne -0,9%

L'évolution sur un mois en CVS pour les catégories ABC est plus favorable que la moyenne régionale :

-0,5% pour le Finistère

+ 0% pour la Bretagne

+ 0,5% pour la France.

L'évolution sur un an en CVS est plus mauvaise dans le Finistère :

Catégorie A + 12,2% dans le Finistère

+ 10,2% en Bretagne

+ 13,5% en France

Catégories A+B+C + 14,7% dans le Finistère

+ 13,5% en Bretagne

+ 12,3% en France

### Chômage des femmes :

Le Finistère compte 15 230 femmes inscrites en catégorie A, soit 47,2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi A.

En catégories ABC, le nombre de femmes inscrites s'élève à 26 390 soit 51,8 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi ABC.

### Chômage des jeunes :

Dans le Finistère, les jeunes au chômage représentent 16,5% des demandeurs d'emploi en catégorie A et 16,2% des catégories ABC. Leur nombre s'élève à 5360 en catégorie A et 8250 en catégories A+B+C.

En catégorie A, ainsi qu'en catégorie ABC, l'évolution annuelle est moins favorable pour le Finistère que pour la Bretagne.

**M. Bernard COULIOU, Pôle emploi**, confirme une amélioration des offres d'emploi avec 5 460 offres enregistrées soit 40,7% par rapport au mois de mars 2009. En cumul depuis le début de l'année, 12 661 offres ont été enregistrées soit + 31,9% par rapport à 2009.

Cela provient de l'anticipation des recrutements saisonniers, de la mobilisation des services pour les contrats aidés ainsi que la stratégie commerciale du Pôle emploi avec 7 000 entreprises contactées.

M Bertho observe ensuite qu'en matière de chômage partiel, le niveau des demandes reste élevé.

49 000 heures demandées en janvier, 53 000 en février, 66 000 en mars. Il s'agit surtout de demandes de précaution, en 2008, le taux de réalisation est de 43% et en 2009, 32%.

Il indique aux participants que son service est disponible pour expliquer les mesures pouvant accompagner les réductions d'activités.

Dans le secteur du bâtiment, il semble y avoir un peu de visibilité pour la rentrée. Le secteur de l'intérim s'est remis en mouvement, le printemps a été favorable au tourisme et à la restauration. Il constate quelques difficultés du côté de la métallurgie avec toutefois des perspectives du côté de la DCNS.

**M. Lionel THOMASSIN, URSSAF Finistère**, constate une légère augmentation de la masse salariale au 31 décembre 2009 de 0.1% en Finistère et de 0.8% en Bretagne.

Pour les entreprises de moins de 10 salariés qui cotisent les chiffres restent stables entre 2009 et début 2010.

Les entreprises ont recours aux heures supplémentaires à hauteur de 400 000 heures et il y a une frilosité à l'embauche en CDI.

En matière de recouvrement, il y a une amélioration (le taux d'impayés est de 2,38 au lieu de 2,60) mais le nombre de délais de paiement reste important.

### **4) point par secteurs d'activités**

**M. Hervé THOMAS, délégué à la mer et au littoral, Direction Départementale des territoires et de la mer**, indique que dans le secteur de la pêche, c'est le prix du carburant qui est la préoccupation du moment car il y a une tendance continue à l'accroissement. La morosité est persistante.

Il rappelle que les aides FAP sont illégales du point de vue de l'Europe et que des entreprises vont devoir rembourser des montants très substantiels.

Le tonnage pêché est en recul mais sa valeur augmente.

Enfin, se repose le problème de la mortalité des jeunes huîtres. (naissins)

**M. François BONNET, Directeur-adjoint de la Direction Départementale des territoires et de la mer**, rappelle que la prise en charge des intérêts bancaires pour 1 400 bénéficiaires éligibles se monte à 4M€, la prise

en charge des cotisations employeurs à 1,3m€ et que 482 dossiers ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique.

**M. André SERGENT, chambre d'agriculture**, confirme le contexte très difficile car il y a du marasme dans toutes les productions. Certes le plan d'accompagnement est intéressant mais les marchés doivent se redresser. Le secteur agroalimentaire se porte bien mais les agriculteurs sont en difficulté.

Le dossier de la laiterie Entremont doit obtenir une réponse rapide car c'est un dossier complexe.

La situation sociale est inquiétante, il y a de fortes disparités entre les agriculteurs et le contexte environnemental pèse sur la profession.

M le préfet indique que la situation doit être revue dans ses fondements. Une attention soutenue doit être faite envers les situations difficiles et qu'il convient de trouver un équilibre entre le respect de l'environnement et l'économie.

**M. Pierre MERCIER, CCI de Morlaix**, indique une baisse de 26% de projets de créations reprises d'entreprises au 1<sup>er</sup> trimestre 2010 à comparer avec les moins 31% du 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Compte tenu du taux de radiations, le solde reste positif. Les auto entrepreneurs représentent 49% des installations.

Il y a moins de contacts pour des entreprises en difficultés, 16 procédures collectives ont toutefois été enclenchées pour 14 liquidations.

Les commerçants attendent leurs sorties de bilans et craignent un réajustement de leurs lignes de crédits. Les volumes d'affaires sont en baisse et le déstockage des soldes a été insuffisant.

Le secteur des CHR attend la nouvelle saison. Le secteur agroalimentaire semble reparti et les investissements prévus en 2009 vont se concrétiser en 2010. Il est constaté une baisse des prix dans le secteur du bâtiment.

**M. Jean Hervé LACROIX, CCI de Brest**, indique 247 créations-reprises contre 255 l'an passé, compte tenu de 160 radiations, le solde reste positif à + 87.

77 auto-entrepreneurs se sont installés en 2010 à comparer aux 126 installations de 2009 et ce pour moitié en commerce de détail. Pour le secteur CHR la situation est difficile ainsi que pour les commerçants du centre ville.

La situation reste stable dans le secteur de l'industrie.

**M. François SCHALLER, CCI de Quimper Cornouaille**, constate un recul de 8% des créations-reprises d'entreprises. Sur les 127 radiations, la moitié sont des liquidations judiciaires. Il y a également un recul des contacts avec les porteurs de projets.

**M. Yannick LE MOIGNE, chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère**, indique que 40% des personnes qui déclarent une activité, le font sous le régime artisan et 60% sur le régime auto-entrepreneurs. Le nombre de radiations continue d'augmenter

**M. Yves CHATALEN, UPA –CAPEB**, confirme que de manière générale l'ambiance est morose, le régime auto-entrepreneurs plombe les nouvelles inscriptions au registre des métiers.

Les élections à la chambre sont confirmées pour le mois d'octobre mais les nouvelles règles ne sont pas encore connues.

En ce qui concerne le secteur automobile, les concessionnaires livrent actuellement les commandes passées en décembre mais n'enregistrent pas de nouvelles commandes. Il y a donc un fort risque d'arrêt des chaînes au mois de juin.

**M. Mehmet YILMAZ, UPA –CAPEB**, fait savoir qu'il est prévu une baisse d'activité de -2,5% sur l'activité globale et -5,5% sur le neuf. Dès le 1<sup>er</sup> trimestre, une baisse de 6% de l'activité globale a été enregistrée ainsi qu'une baisse de 11% sur le neuf. Il est constaté une absence de signes de reprise et un recul des mises en chantier. La profession attend la mise en œuvre de mesures gouvernementales pour limiter les effets de la crise en attendant le retour de la croissance.

**M. Gérard PAGER, FRTP**, indique que dans son secteur d'activité, il y a une baisse de 7% d'activité et une réduction de 2% des effectifs. Les entreprises se font une guerre des prix sévères. Des difficultés sont à prévoir s'il n'y a pas de reprise rapide. Les entreprises attendent les investissements de collectivités territoriales et des précisions sur la circulaire des marchés publics relative au mieux disant.

**M. Jean René JONCOUR, président de l'association des maires du Finistère**, confirme que les collectivités ont voté leurs budgets, que les appels d'offres sont en cours Il estime que quelques carnets de commandes intéressants vont voir le jour avant l'été.

M le trésorier rappelle que les dispositions relatives au FCTVA sont reconduites en 2010 et que les travaux sont en cours. Les ressources des collectivités sont garanties pour 2010 et que par la suite il n'y aura pas de chute brutale pour les communes et les communautés de communes. Il n'en sera sans doute pas de même pour les conseils généraux et régionaux.

M le préfet rappelle aussi que 183 collectivités se sont engagées sur l'investissement.

**M. Florent LE RAY, Chambre des notaires**, constate une reprise du marché immobilier au cours du 2d semestre 2009. Les investissements ont repris ainsi que les primo-accédants. Le secteur habitation principale reste touché, la confiance n'est pas totalement revenue mais au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, il est constaté une augmentation de 30% des contractualisations.

## **5) Aspects bancaires**

**M. Patrick DUFOUR, Crédit Maritime**, confirme un bon niveau dans le secteur immobilier, des crédits accordés aux professionnels à hauteur de ceux de 2008, une légère baisse des risques. Toutefois, une baisse sensible des crédits à la consommation est constatée.

Dans le secteur de la pêche, le prix du gasoil va amener à des situations très compliquées. Une vigilance est nécessaire sur cette activité.

**M. Philippe LE FLEM, Banque Populaire Atlantique**, à l'inverse, constate une hausse de 11% des prêts à la consommation avec un encours en hausse de 6%, et des crédits immobiliers de 3%.

Le marché professionnel est globalement moins bon, mais les bilans ne sont pas catastrophiques. Sur le moyen terme la demande est faible pour de petits investissements.

Les contentieux ont augmenté de 8% au cours du 1<sup>er</sup> trimestre et 73% des dossiers en médiation ont été solutionnés de manière positive.

**M. Marc DEVAUX, Caisse d'épargne**, confirme également un crédit à la consommation dynamique et de très bons chiffres pour les prêts immobiliers, la concurrence est très vive.

Il est constaté des tensions en trésorerie dans le secteur CHR en zone rurale. Le niveau d'investissements des PME est en retrait mais l'exercice 2009 sera moins catastrophique que prévu.

**M. Jacques BOUIN, Crédit Agricole**, considère que la situation est contrastée. L'activité crédit est très significativement soutenue dans le secteur ancien, la consommation est à un bon niveau mais la situation est tendue pour les particuliers.

L'activité des collectivités locales est beaucoup plus soutenue que dans les départements voisins.

La prochaine réunion de la CDFE est fixée au mercredi 7 juillet à 15h à la préfecture.

Le Préfet,



Pascal MAILHOS